

ASSEMBLEE NATIONALE

22 mars 2005

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE
(Deuxième lecture) - (n° 1669)

SOUS-AMENDEMENT

N° 321

présenté par
MM. DOSÉ, TOURTELIER, BROTTES, HABIB, DUCOUT, Mmes PERRIN-GAILLARD,
DARCIAUX, MM. COHEN, BATAILLE, GAUBERT, LE DÉAUT
et les membres du groupe Socialiste

à l'amendement n° 83 de la commission des affaires économiques

à l'ARTICLE PREMIER QUATER

Dans la dernière phrase du neuvième alinéa de cet amendement, après le mot :

« génération »,

insérer les mots :

« de réacteurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.